

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

Messieurs, A qui m'ont été faites, de me porter Candidat à la prochaine Election de notre Cité, il était de mon devoir d'acquiescer.

Quant à mes principes politiques, ils sont bien connus de vous tous. Il n'est donc pas nécessaire de les énoncer ici.

Il est néanmoins quelques sujets qui sont d'une importance vitale pour le pays, et principalement pour la classe commerciale, sur lesquels plusieurs d'entre vous peuvent désirer que j'exprime mes propres vues.

Ces deux mesures doivent, ce me semble, recevoir l'appui cordial de tout homme qui désire avant tout la prospérité de son pays.

Quant aux autres mesures d'intérêt public, mes vues vous étant bien connues, je termine en vous déclarant que si j'obtiens un siège dans le prochain Parlement, je m'efforcerai de remplir, comme par le passé, mon devoir envers mon pays et envers toutes les classes de ses habitants.

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

Messieurs, La réquisition d'une partie importante de mes Concitoyens m'a encore décidé à m'offrir comme votre candidat et à briguer l'honneur de représenter dans le Parlement Provincial la première ville commerciale de l'Amérique Britannique du Nord.

Il est inutile pour moi maintenant de faire allusion à mes opinions politiques. Je les ai exprimées sans hésitation partout où j'ai eu occasion de le faire et en toutes circonstances.

Les changements récents introduits dans la politique commerciale du Gouvernement Impérial, exigent impérieusement l'application immédiate de principes semblables à notre commerce colonial.

Je donnerai mon plus ardent appui à toutes les mesures tendant à développer les ressources du pays, soit par la confection de chemins, la construction de ponts, de canaux pour faciliter les transports des produits agricoles et autres du pays au marché le plus avantageux, ou l'ouverture de nouvelles voies de communications avec l'Atlantique.

Privés comme nous l'avons été de toutes protections sur les marchés de la Mère-Patrie et comme on ne peut s'attendre que nous soutenions aucunes mesures d'une nature Protectrice en faveur des manufactures anglaises, j'emploierai mes plus grands efforts pour obtenir tous les avantages que la liberté du commerce peut donner et l'application honnête de ses principes aura mon concours et ma voix dans toutes les occasions, de quelque part qu'elle vienne.

Un sujet de première et profonde importance pour toutes les classes des habitants de cette Province, c'est une loi bien digérée et bien murie pour régler l'émigration qui nous arrive chaque année; des mesures qui corrigeront les maux dont nous avons déjà souffert doivent être introduites et soumises à l'attention du Parlement assez tôt pour qu'elles soient affectives.

Comme je crois que l'éducation d'un peuple doit être un objet de première importance, je donnerai tout mon concours aux mesures qui seront proposées pour cet objet; mais aucun projet tendant à donner à une portion du peuple une préférence sur une autre, rencontrera mon entière désapprobation.

Si les témoignages que je vous ai déjà donnés dans l'accomplissement de mes devoirs publics, pouvaient ni avoir acquis votre approbation ou votre confiance et si vous partagez aujourd'hui mes opinions, j'ose me flatter que vous voudrez bien me donner votre appui et me permettre encore d'entrer dans la Chambre Législative de notre Parlement Provincial, avec toute l'indépendance de mes opinions et une pleine liberté d'action.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très obéissant et très humble serviteur, BENJAMIN HOLMES.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE CHAMBLY.

Messieurs, L'invitation d'un grand nombre d'entre vous, j'ai l'honneur de demander vos suffrages pour vous représenter dans le prochain parlement.

Mes principes politiques vous sont connus; il m'est, par conséquent, inutile de vous en faire une longue exposition. Je demande avec vous messieurs, le gouvernement responsable, mis honnêtement en pratique, composé d'hommes qui, possédant la confiance du peuple, sont seuls propres à conduire les affaires publiques suivant ses volontés, ses besoins et ses intérêts.

Il sera pour moi, messieurs, d'un devoir impérieux, de concourir dans les mesures qui tendent à favoriser les améliorations qui ont été retardées ou complètement négligées dans le Bas-Canada, depuis l'existence de l'administration actuelle.

Les projets tendant à répandre l'éducation, à développer les ressources du pays, à perfectionner son agriculture, à étendre son commerce, à encourager les manufactures qui existent, ou à en faire naître de nouvelles, rencontreront mon appui bien sincère.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. H. LAFONTAINE.

EDITIONS CANADIENNES DES LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fortement en coton.

Ces livres forment un système complet d'Éducation; et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active.

LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin.

HOTEL DONEGANA.

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public qu'ayant complété les arrangements les plus favorables avec ses créanciers, il peut maintenant continuer son splendide ÉTABLISSEMENT, sur le même pied ou plutôt sur un pied plus considérable et meilleur qu'auparavant.

A QUEDEC DE MONTREAL. AVIS PERIODIQUE.

CEUX qui prennent l'EAU DE l'AQUEDEC, sont notifiés par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints par la gelée durant l'hiver prochain.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé s'ils s'adressent à JOHN FROTHINGHAM.

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, à commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit:

PREMIERE CLASSE. A Lachine, Is. 10jd avec bagage jusqu'à 60 lbs. Devenir le même jour, 2s. 6d.

A GRAND MARCHÉ.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-A-VIS l'ÉGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin.

RACINES BULBEUSES, &c.

A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ELECTEURS DU COMTÉ DE CHAMBLY.

L'INVITATION d'un grand nombre des principaux Electeurs du Comté, j'ai consenti à me porter candidat pour représenter vos intérêts dans le prochain parlement.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendues à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

AVIS PUBLIC.

LE Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. B. DeLorimier, écri, requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide qu'il ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

W. Workman, Président. A. LaRoque, V. Président. John E. Mills, John H. Holton, Jacob DeWitt, John Tutty, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, T. Drummond, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs de samedi et lundi (les fêtes exceptées).

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

MONTANT des Dépôts le 31 juillet 1847. £19417 0 9

RACINES BULBEUSES, &c.

NOUVELLEMENT reçu par l'Express le 17 courant directement d'HOLLANDE, 10,000 Cigares, 100,000 Cigarettes, 100,000 Cigarettes, 100,000 Cigarettes, 100,000 Cigarettes.

RECEMMENT reçues à vendre par les sous-signeés les articles suivants, à 10 POUR-CENT meilleur marché que partout ailleurs:

100 milles Cigares, Principes "Justo Sans" 150 do do Havane de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 5 50 do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes

AVIS.

LE MESEUR qui dans la matinée du 20 novembre dernier, est occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui lui a échangé pour une "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligé de finir ce dernier en renouant une seconde fois l'échange.